

NPD pour les questions culturelles, il me semble que ce projet de loi concerne surtout le patrimoine, et je me demande donc pourquoi ce comité devrait discuter de mesures visant à défendre notre patrimoine.

Je voudrais examiner un peu le contexte des aspects de cette mesure relatifs au patrimoine. Il n'y a pas que les gares qui soient menacées. Il nous faut revoir toute la politique de protection des institutions culturelles. En fait, nous n'avons pas de politique satisfaisante au Canada pour assurer la protection du patrimoine, bien que les milieux des arts et de la culture en réclament une depuis longtemps et que divers organismes aient présenté des propositions très constructives.

Le rapport récent du comité d'étude de la politique culturelle fédérale comportait un chapitre important sur le patrimoine. Si les recommandations de ce rapport avaient été appliquées, nous n'aurions pas besoin de discuter de ce projet de loi, car la question aurait déjà été réglée par une mesure émanant du gouvernement. Il arrive souvent qu'un député soit obligé de présenter un projet de loi parce que le gouvernement a simplement négligé la question.

Le comité d'étude de la politique culturelle fédérale, aussi connu sous le nom de comité Applebaum-Hébert, a fait plusieurs propositions pour s'attaquer justement au problème qui nous intéresse. Je voudrais mentionner une ou deux recommandations que je trouve intéressantes dans ce domaine. La recommandation 15 demandait la création d'un organisme autonome qui se serait appelé le Conseil du patrimoine et qui aurait eu pour mission de défendre officiellement les intérêts patrimoniaux du Canada. Si cet organisme avait été créé, je me demande si c'est lui qui aurait été saisi de la question plutôt que la Commission des sites et monuments historiques.

La recommandation 17 de ce rapport se rapporte tout à fait à ce débat. Elle dit que la réglementation fédérale relative à la désignation des lieux historiques doit être renforcée de façon à rendre obligatoire, préalablement à la vente, à l'aménagement ou à la modification d'un site sous une forme quelconque, l'étude des conséquences que cela entraîne pour le patrimoine. C'est justement de ce problème que nous discutons maintenant en ce qui a trait aux gares ferroviaires patrimoniales.

Qu'est-il arrivé aux recommandations fort à propos qu'avait formulées l'important et plutôt dispendieux comité d'étude de la politique culturelle fédérale? Certaines de ces recommandations ont été examinées par le comité permanent des communications et de la culture, qui s'est expliqué à en estimer l'importance relative et à les analyser. Le parti conservateur avait donné son appui à ces recommandations lorsqu'il siégeait du côté de l'opposition. Il a ensuite poursuivi l'étude de ces recommandations pendant la campagne électorale fédérale, afin de décider quelle serait sa position s'il prenait le pouvoir. Je voudrais citer quelques passages d'un échange de vues entre notre parti et l'Association des musées canadiens. L'Association posait la question suivante:

Qu'est-ce que vous et votre parti comptez faire pour garantir que les recommandations du rapport Appelbaum-Hébert relatives au patrimoine et à d'autres questions seront examinées attentivement et en collaboration étroite avec les musées et les galeries?

La réponse à cette question a été fournie dans le programme officiel préélectoral du parti progressiste conservateur, qui disait ceci:

Nous allons commencer immédiatement à consulter les groupes et les représentants individuels du secteur culturel sur tous les aspects de l'élaboration de la

Gares ferroviaires patrimoniales

politique. Notre programme de consultation portera en bonne partie sur les recommandations du comité d'étude de la politique culturelle fédérale, car les questions abordées dans le rapport de ce comité étaient déjà urgentes quand le comité a été établi.

La consultation est certes une bonne idée. Le parti conservateur disait ensuite:

Le comité permanent a suspendu temporairement son étude du rapport Applebaum-Hébert pour s'occuper des questions relatives au régime d'imposition des artistes et des écrivains.

C'est vrai. Je continue:

Nous espérons que le comité permanent demandera d'être à nouveau chargé d'examiner le rapport Applebaum-Hébert pendant la nouvelle législature.

Cela ne s'est pas produit. Le parti conservateur disait ensuite:

Pour garantir que la mise en vigueur des recommandations jugées prioritaires par le comité permanent et le secteur culturel ne sera pas retardée inutilement, nous accélérerons le processus de consultation entre le ministère et le monde culturel.

Les consultations n'ont pas été accélérées. De fait, elles ont été abandonnées complètement. Les groupes du secteur artistique étaient tellement contrariés qu'ils sont venus à Ottawa manifester sur la colline du Parlement. Ils ont dit aux parlementaires à quel point ils étaient exaspérés de ne pouvoir se faire entendre du ministère des Communications et du ministre.

La déclaration préélectorale du parti conservateur disait aussi ceci:

Nous encourageons aussi le comité permanent à examiner le plus tôt possible les recommandations du rapport relatives au patrimoine, en ce qui concerne surtout la création d'un conseil canadien du patrimoine.

J'ai soulevé cette question devant le comité permanent des communications et de la culture l'automne dernier. J'ai alors demandé très précisément au ministre ce qu'il pensait de ces excellentes recommandations concernant le patrimoine qui avaient été acceptées par le parti conservateur quand il était dans l'opposition. Très exactement, je lui ai demandé ce qu'il ferait au sujet du patrimoine et des recommandations Applebaum-Hébert. Le ministre a dit que tous ces rapports n'étaient pas la Bible. Il a dit que c'étaient des instruments et qu'il fallait s'en servir comme tels. Bref, ce sont des instruments dont on peut se servir, mais dont on peut aussi ne pas tenir compte. On ne tient pas à respecter les engagements qui ont été pris par le gouvernement, les engagements très précis et parfaitement étudiés qui ont été pris par le parti conservateur quand il était dans l'opposition et pendant la campagne électorale! J'estime que c'est là un exemple flagrant de violation de promesses électorales.

Quelle est l'importance de cette politique patrimoniale que nous n'avons pas, qui reste en plan au ministère des Communications? C'est une question importante. Le Canada est un pays jeune du point de vue de son architecture et de sa culture matérielle permanente. Certains diront que le Canada, étant un pays jeune, n'a pas beaucoup de bâtiments patrimoniaux à conserver. J'estime que c'est là mal raisonner. Bien au contraire, comme nous n'avons pas beaucoup de bâtiments patrimoniaux, il est de toute nécessité de conserver ceux que nous avons. Les chemins de fer ont eu historiquement une importance énorme dans l'unification du Canada. Les Canadiens ont la nostalgie de leurs chemins de fer. Nous n'avons pas oublié le bon vieux temps où ils fonctionnaient beaucoup mieux. Nous aimons les vieux bâtiments ferroviaires. Ils font partie de notre histoire, ils en sont un élément très important et unificateur.